



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
12 mars 2012
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 25^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 27 octobre 2011, à 10 heures

Président : M. Denis Zdorov (Vice-Président) (Biélorus)

Sommaire

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

- a) Commerce international et développement
- d) Produits de base

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-56631 (F)



Merci de recycler 

*En l'absence de M. Momen (Bangladesh),
M. Zdorov (Biélarus), Vice-Président, prend
la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 15.

**Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique
macroéconomique (suite)**

a) Commerce international et développement

(A/66/15 (Part I) à (Part IV), A/66/138,
A/66/185 et A/66/323)

d) Produits de base (A/66/207)

1. **M. Panitchpadki** [Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], présentant le rapport du Secrétaire général intitulé Commerce et développement (A/66/185), explique qu'à l'heure où l'économie mondiale risque de basculer dans une seconde récession il importe de garder à l'esprit le potentiel que peut représenter le commerce dans une perspective de relance. La crise financière mondiale est du reste venue rappeler que les différentes composantes du système économique international ne pouvaient plus être traitées isolément les unes des autres.

2. Au cours des cinq dernières décennies, la croissance du commerce a systématiquement dépassé celle du produit intérieur brut (PIB) dans la quasi-totalité des pays et des régions. Elle a été particulièrement vigoureuse dans les pays en développement ces 10 dernières années. La réorientation des flux d'échanges, notamment le long de l'axe Sud-Sud, a été étroitement liée au rôle croissant des réseaux de production. Le commerce des biens intermédiaires a été dynamique, avec une expansion de près de 50 % pour le commerce de marchandises hors carburants, ce qui a encouragé la spécialisation des pays dans différentes industries de transformation. L'entrée dans les réseaux de production a ouvert des débouchés à un certain nombre de pays en développement, en particulier les émergents d'Asie, dont les exportations à fort contenu de marchandises importées ont bénéficié à d'autres pays en développement, tant dans la région qu'ailleurs dans le monde. Pourtant, les bienfaits de l'expansion du commerce n'ont pas été distribués uniformément dans et entre les pays; près d'un tiers des pays en développement ont enregistré une contraction de leurs exportations, ce qui démontre qu'une économie globalisée plus ouverte ne produit pas

automatiquement une convergence des revenus et que la polarisation continue de poser problème.

3. La reprise mondiale de 2010 a été dopée par l'embellie des échanges mondiaux. Cette année-là, les exportations de marchandises, tous pays confondus, ont atteint des taux de croissance annuelle sans précédent; cette envolée a été le résultat d'une demande vigoureuse dans les pays en développement ou en transition. Au deuxième trimestre de 2011, la valeur des exportations dans le monde avait déjà dépassé son niveau d'avant la crise. Mais la reprise mondiale marque maintenant le pas et la CNUCED prévoit un ralentissement de la production mondiale en 2011. La croissance des échanges devrait également se réduire. La crise de la dette en Europe et l'adoption généralisée de mesures d'austérité budgétaires, ainsi que la persistance de taux de chômage élevés, fait craindre le spectre d'une autre récession. Ces défis doivent impérativement être relevés, faute de quoi le système des échanges sera soumis à des pressions aggravées qui risquent d'entraîner un grave rejet de la mondialisation.

4. Exploiter les avantages de la mondialisation dans une perspective de croissance soutenue et partagée suppose des politiques volontaristes ciblées sur la réduction des risques et le partage équitable des dividendes. Il faut pour ce faire mettre en place, aux niveaux national et international, des schémas directeurs centrés sur le développement pour tous. La treizième session de la CNUCED permettra de fédérer la communauté internationale autour de la mise en place d'un paradigme de mondialisation centré sur le développement et non pas dicté par les marchés financiers.

5. Si le commerce international est depuis toujours un important moteur de croissance pour la plupart des pays, la globalisation financière a fait bouger les lignes entre commerce et développement, notamment en ce qui concerne l'articulation investissement-exportations. Les marchés financiers pèsent de tout leur poids sur les économies des pays en développement, lorsque par exemple des entrées massives de capitaux à court terme entraînent des appréciations monétaires injustifiées qui risquent d'assombrir les perspectives commerciales, d'autant que le problème est souvent amplifié par l'incohérence des politiques appliquées dans le système économique multilatéral; le souci de cohérence accrue est une priorité urgente.

6. Les mesures adoptées doivent être ajustées en fonction de la situation spécifique de chaque pays; l'impératif d'équilibrage mondial signifie que les pays en excédent doivent privilégier une croissance plus équilibrée de leur demande intérieure et extérieure, et que les pays en déficit doivent pour leur part miser davantage sur l'épargne et les exportations. Les gouvernements doivent assumer un plus grand rôle et mieux intégrer les politiques en matière de commerce et de développement; le monde a besoin de politiques et de réglementations proactives et ambitieuses qui iront peut-être au-delà de la notion classique de politique commerciale. Les pays ont quant à eux besoin d'institutions efficaces et de dispositifs solides au service de l'emploi pour pouvoir tirer pleinement parti du commerce mondial.

7. Comme de nombreux pays en développement restent tributaires de l'économie rurale, il faut remettre l'agriculture à l'honneur et prêter attention au rapport entre commerce et sécurité alimentaire. Dans de nombreux pays en développement, l'agriculture représente plus de 50 % des emplois, mais contribue pour moins de 10 % aux exportations. Nombre des pays les moins avancés enregistrent des déficits commerciaux croissants dans le secteur alimentaire; il faut donc redoubler d'efforts pour stabiliser les cours des produits de base et réduire les subventions agricoles qui faussent les termes de l'échange, en mettant en place des programmes d'investissement ambitieux adossés à des financements internationaux suffisants correspondant aux besoins locaux et à la situation de chaque pays.

8. Les blocages des négociations du Cycle de Doha montrent clairement que les États sont à la peine dès lors qu'ils doivent concilier la nécessité de coopérer dans un système commercial multilatéral et des considérations de politique intérieure; ils risquent de vider l'agenda multilatéral de sa substance. La crise financière a pourtant démontré que le système multilatéral était un rempart efficace contre le protectionnisme. Mais de nouvelles tensions apparaissent ailleurs dans le système des échanges et l'on assiste à la multiplication d'accords commerciaux régionaux qui créeront des plates-formes d'approvisionnement régional dans un cadre de libre-échange et d'harmonisation poussée des réglementations. Ces accords risquent de favoriser la fragmentation du système commercial international et

de marginaliser les petits pays en développement particulièrement vulnérables.

9. Les mesures spécifiques intégrées dans le système commercial mondial pour favoriser la coopération Sud-Sud et promouvoir les exportations des pays les moins avancés (PMA) ont été renforcées. La conclusion en 2010 du Cycle de négociations de São Paulo sur le Système global de préférences commerciales (SGPC) entre pays en développement est emblématique de la viabilité croissante de l'intégration et de la coopération Sud-Sud. Les perspectives de coopération régionale Sud-Sud sont prometteuses. En Afrique, par exemple, l'intégration du développement à l'échelle continentale pourrait produire des gains de prospérité d'un montant de 6,5 milliards de dollars si la libéralisation des échanges était couplée à une intégration des réglementations et du développement au service du commerce intra-régional. Les PMA pourraient bénéficier d'une « moisson précoce » qui leur serait particulièrement utile pour mettre en œuvre le Plan d'action d'Istanbul.

10. Il faut noter que le Comité international consultatif du coton n'utilise pas les mêmes méthodes que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour calculer la mesure globale du soutien par produits; ses chiffres tendent donc à être plus élevés que ceux qui sont communiqués à l'OMC, par exemple dans le cas de la Chine, qui en outre consomme toute sa production de coton. La CNUCED estime que l'intensification de la coopération Sud-Sud est un important moyen de renforcer le positionnement à l'exportation des producteurs de coton africains.

11. Le commerce fait partie d'un processus de développement interdépendant et cumulatif; à l'heure où les pays réorientent leurs stratégies de croissance pour affronter les nouvelles réalités économiques, le système du commerce international doit soutenir la mise en place des conditions requises pour mettre le développement au cœur de la mondialisation et faire en sorte que les États puissent aborder sous différents angles l'objectif de croissance partagée et de développement. Les répercussions du commerce et de la libéralisation des échanges sur les sociétés en général méritent d'être étudiées plus attentivement, ce qui suppose une approche évolutive de la coopération fondée sur l'intérêt collectif, la solidarité et le partage équitable des profits et des pertes. Il faut aligner les règles et les pratiques existantes sur les objectifs de développement à long terme mais aussi revoir les

modalités d'application et de contrôle des accords en réglant les différends non plus par la voie du contentieux mais par celle de la concertation. Certains pays ont besoin d'aide pour se doter des moyens d'entrer dans le système commercial multilatéral. Le système des Nations Unies peut jouer un rôle majeur à cet égard; il peut s'investir plus activement dans les programmes d'aide pour commerce et aider les pays à explorer de nouvelles approches de la régulation des échanges.

12. **M. Maruping** (Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED), présentant le rapport (TD/B/58/9) de la cinquante-huitième session du Conseil tenue à Genève en septembre 2011, indique que la session ordinaire s'est ouverte avec un débat de haut niveau sur le thème intitulé *Instabilité des flux de capitaux et développement*. Cette instabilité est devenu un problème particulièrement pressant pour les dirigeants des pays en développement ou émergents. Les entrées de capitaux à très court terme qui peuvent être retirés brutalement pour des raisons sans rapport avec la situation économique des pays hôtes risquent d'affecter la nature et le rythme du développement. Les désalignements et distorsions des taux de change qui en résultent contrarient les efforts consentis par les pays pour développer leurs industries manufacturières, allonger leurs chaînes de valeur et diversifier leur production destinée à la consommation intérieure ou à l'exportation.

13. Débattant sur le thème intitulé « *Interdépendance : difficulté et perspectives dans le domaine du commerce et du développement après la crise financière et économique mondiale* », le Conseil a estimé que l'objectif de développement appelait l'adoption de politiques efficaces porteuses d'une croissance stable, soutenue et partagée, et que l'élaboration des politiques aux niveaux mondial, national et régional devait tenir compte de considérations essentielles telles que les déséquilibres mondiaux et les incidences de la volatilité excessive des cours des produits de base. Face à cette instabilité, les gouvernements, notamment ceux des pays les moins avancés, peinaient à planifier correctement les recettes et les dépenses de l'État et à mettre en place des filets de protection sociale. De manière plus générale, le Conseil a été d'avis que la vague de mondialisation avait créé une dépendance excessive

vis-à-vis du secteur financier et qu'il fallait trouver les moyens d'en corriger les pires excès.

14. Sur le thème intitulé « *Stratégies de développement dans un monde interdépendant* », le Conseil a réfléchi au nouveau rôle des gouvernements et des politiques budgétaires. Selon lui, l'économie mondiale était entrée dans une zone de turbulence et le risque de rechute était bien réel. Contrairement à 2008, époque à laquelle presque tous les décideurs pensaient que les mesures de relance budgétaire devaient être maintenues jusqu'à confirmation de la reprise, l'assainissement des finances publiques allait probablement devenir la nouvelle priorité. Les récents déboires de l'Union européenne, en particulier dans les marges de la zone euro, prouvaient que les effets salutaires de l'austérité avaient été généralement surestimés et que les politiques budgétaires devaient plutôt essayer de sortir les pays de la crise.

15. Sur le thème intitulé « *Évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement* », les délégations ont réaffirmé que le commerce était à même de doper la croissance et le développement. Elles ont noté que l'économie mondiale était entrée dans une crise de croissance en 2011 et que de nombreux pays, notamment les moins avancés, étaient restés marginalisés, mais ont réaffirmé que le système commercial multilatéral était un rempart efficace contre le protectionnisme. L'idée de revitaliser le multilatéralisme a été unanimement approuvée et de nombreuses délégations ont souligné la nécessité d'y instiller davantage d'ouverture, d'équité et de justice. Évoquant le rôle central de l'agriculture dans le développement partagé, les participants ont indiqué que le système commercial international devait créer un environnement porteur car l'agriculture restait l'un des secteurs économiques les plus fortement marqués par les distorsions résultant des barrières tarifaires et non tarifaires et des subventions à l'exportation.

16. Le segment de la session intitulé « *Le développement économique en Afrique* » était consacré au rapport 2011 sur le développement économique en Afrique, dont le principal message était que l'Afrique avait besoin d'une nouvelle politique industrielle propre à induire des transformations structurelles, à créer des emplois et à réduire la pauvreté. En vertu de cette politique, les gouvernements devaient soutenir les chefs d'entreprise mais aussi les rendre comptables de leurs contre-performances, et mieux se concerter avec

les acteurs du secteur privé lorsqu'ils élaboraient leurs politiques industrielles. Les délégations ont également insisté sur le fait que la communauté internationale devait instaurer un environnement mondial plus favorable au développement industriel des pays africains et prévoir des sources de financement plus stables et prévisibles pour l'industrialisation de la région.

17. À la rubrique intitulée « L'investissement au service du développement », le Conseil a noté que par le passé les entreprises avaient largement conservé le contrôle de leurs chaînes de valeur par leurs prises de participation, mais que la situation avait radicalement changé lorsque la production et les chaînes de valeur s'étaient fragmentées et dispersées dans le monde entier sur fond de reconfiguration de la propriété et du contrôle des entreprises.

18. Sur la question des pays les moins avancés, les participants ont considéré que les objectifs inscrits dans le Plan d'action d'Istanbul traduisaient une certaine urgence et aussi la ferme volonté des PMA de sortir de leur dépendance à l'égard de l'aide et d'échapper au piège de la pauvreté. Ils ont souligné que les engagements du Programme d'action devaient être intégrés dans les stratégies de développement aux niveaux national et international.

19. Lors des débats du Conseil sur l'assistance au peuple palestinien, la quasi-totalité des délégations ont félicité le secrétariat de soutenir le peuple palestinien dans ses efforts pour se doter d'un État. Elles ont souligné qu'il fallait prévoir des ressources adéquates pour intensifier l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien; la plupart se sont déclarées préoccupées par la situation terrible qui prévalait dans le territoire palestinien occupé et ont demandé que des mesures soient prises pour y remédier.

20. Les préparatifs de la treizième session de la CNUCED avançaient au fur et à mesure de la sélection des thèmes et sous-thèmes des débats et de l'inscription à l'ordre du jour de notes d'information émanant des groupes régionaux. La Conférence et son processus préparatoire interviennent à un moment difficile pour les autorités mondiales, qui restent aux prises avec les effets de la crise économique et financière. La session offrira au monde la possibilité d'engager un dialogue sérieux et de faire des contributions substantielles au développement, en dépit de circonstances peu propices.

21. **M^{me} Cortez** (Chef du Comité des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat), présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement » (A/66/138), précise que le document a été établi en application de la résolution 64/189 de l'Assemblée générale. Le Secrétariat avait invité les gouvernements de tous les États Membres et les organisations, programmes et organismes concernés, faisant ou non partie du système des Nations Unies, à communiquer toute information pertinente et à faire connaître leurs vues sur la question.

22. Les États Membres se sont déclarés hostiles à l'imposition de mesures économiques unilatérales comme instrument de coercition politique et économique, et l'ont jugée contraire aux principes de la Charte des Nations Unies, aux normes du droit international et au système commercial multilatéral réglementé. Ils se sont également inquiétés des effets préjudiciables de ces mesures sur le développement socioéconomique des pays touchés, où elles frappaient de plein fouet les groupes vulnérables et particulièrement les pauvres et les enfants.

23. **M. Panitchpakdi** (Secrétaire général de la CNUCED), présentant le rapport intitulé « Tendances et perspectives mondiales des produits de base » (A/66/207), dit que les cours mondiaux des produits de base ont connu des hauts et des bas sans précédent au cours des dernières années et ont atteint un nouveau pic dans la première moitié de 2011 avant de repartir à la baisse sur fond d'inquiétudes croissantes quant aux perspectives de l'économie mondiale. Si ces variations de prix ont touché tous les pays, elles ont généralement pénalisé surtout les pays en développement: les produits de base y représentent une part bien plus grande à la fois du commerce extérieur et du panier de la ménagère et par conséquent les prix de l'alimentation et de l'énergie ont un impact beaucoup plus fort sur le pouvoir d'achat des ménages pauvres, sans compter que les pays en question sont de plus en plus tributaires de l'exportation d'un nombre réduit de produits de base. Les récentes fluctuations des cours étaient certes liées au jeu de l'offre et de la demande, mais aussi à la présence toujours plus forte des investisseurs financiers sur les marchés des produits de base. La spéculation a été attisée par le surplus de liquidité des marchés financiers qui ne pouvait être

absorbé par les secteurs économiques, d'où des flux de capitaux incontrôlés qui ont alourdi les pressions sur les marchés des produits de base et fait grimper les prix de l'alimentation.

24. L'indice des prix alimentaires de la CNUCED a diminué dans la première moitié de 2010 avant d'atteindre un nouveau pic en février 2011. La hausse a été particulièrement marquée pour les céréales, les huiles végétales et la viande; les cours du sucre ont fortement fluctué. L'indice des prix des boissons tropicales augmente régulièrement depuis décembre 2010. Celui des minéraux, minerais et métaux a bondi sous l'effet de la forte demande des pays d'Asie. L'offre va sans doute rester inférieure à la demande dans les quelques prochaines années, et les cours des métaux devraient donc continuer de grimper. Le cours de l'or a fortement augmenté quand les investisseurs se sont repliés sur cette valeur refuge après la tourmente économique qui a secoué les États Unis et l'Europe.

25. La financiarisation des marchés des produits de base a largement contribué à amplifier les flambées cycliques des cours. La présence d'acteurs financiers sur ces marchés encourage probablement les investissements moutonniers et les comportements spéculatifs irrationnels qui risquent de produire des bulles spéculatives si les prises de position sont dictées uniquement par les décisions d'autres intervenants sur les marchés. Cette financiarisation a mis les prix de la plupart des produits de base hors de la portée des populations les plus pauvres et a été un facteur d'aggravation de la pauvreté, de la malnutrition et du malaise social.

26. Les décideurs devraient s'employer en premier lieu à concevoir des politiques nationales, régionales et internationales innovantes et cohérentes afin que la volatilité des prix ne vienne pas réduire à néant les efforts de croissance, de développement et d'éradication de la pauvreté. Quatre principes d'action devraient être envisagés pour améliorer le fonctionnement des marchés de produits dérivés : faire un effort de transparence pour que l'information sur les produits de base soit plus exacte et plus rapidement disponible; améliorer l'accès aux informations concernant en particulier les prises de position des différents acteurs sur les marchés; encadrer plus strictement les activités des acteurs présents sur les marchés financiers, en plafonnant par exemple les prises de position afin de limiter l'impact des investissements financiers sur les marchés des produits

de base; en dernier ressort, faire intervenir directement les autorités de surveillance par des achats ou des ventes de contrats de produits dérivés destinés à dégonfler les bulles spéculatives.

27. Régler le problème de la financiarisation des marchés de produits de base et des bulles spéculatives qu'elle entraîne permettrait non seulement d'exploiter les avantages du commerce de ces produits au profit du développement et de la réduction de la pauvreté, mais aussi de placer l'économie mondiale sur une trajectoire de croissance plus stable en atténuant l'impact des flux spéculatifs perturbateurs.

28. **M. Iziraren** (Maroc) demande quel devrait être le rôle de la CNUCED dans la restructuration de la gouvernance économique.

29. **M. Panitchpakdi** (Secrétaire général de la CNUCED) répond que divers rapports de la CNUCED préconisent une cohérence globale renforcée. Si l'économie mondiale donne des signes de redémarrage, la nécessaire coordination des politiques mondiales n'en reste pas moins d'actualité. Malgré les politiques de relance mises en œuvre avec succès en 2008 et 2009, les pays du Groupe des Vingt (G-20) n'ont malheureusement pas réussi à coordonner leurs stratégies de sortie de crise. Certains ont privilégié les mesures à court terme de relance par la dépense publique, tandis que d'autres ont préféré l'austérité budgétaire, trop tôt parfois pour apporter la stabilité et réduire la nécessité d'emprunter. En dépensant davantage et en empruntant moins, les États pourraient créer de l'emploi et augmenter leurs rentrées fiscales, et par conséquent alléger la dette nationale.

30. La CNUCED s'interroge sur la soutenabilité de la dette. La dette privée est de plus en plus socialisée, mais les gouvernements peinent à la rembourser. L'apurement de la dette doit être systématiquement mis en avant, surtout dans le cas des pays européens. Dans certains cas, les États devront peut-être recourir au modèle du « Chapitre 11 » en vigueur pour le secteur privé.

31. Les États ont fait des efforts louables pour durcir la réglementation, comme en témoigne le *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* adopté par les États-Unis. Pourtant, il faut une coordination multilatérale pour que les institutions financières n'aillent pas se délocaliser dans les pays les moins réglementés. Le G-20 est sans doute le mieux placé pour faire des propositions initiales dans ce sens,

mais le système des Nations Unies pourrait apporter sa contribution en assurant la participation de toutes les parties prenantes.

32. L'expansion du commerce permettra à l'économie mondiale de sortir complètement de la crise. Il faut donc promouvoir les négociations de l'OMC et combattre les tentations protectionnistes. Malgré l'impasse actuelle du Cycle de Doha, les mesures de confiance sont indispensables.

33. **M. Almeida** (Brésil) préconise une coordination plus étroite entre la CNUCED et la Commission. Il souhaiterait que le Secrétaire général de la CNUCED indique ses espoirs et ses attentes pour la treizième session de la Conférence.

34. **M. Panitchpakdi** (Secrétaire général de la CNUCED) répond que la treizième session devrait plaider en faveur d'une mondialisation tirée par le développement et non par la finance. Cette dernière est responsable des crises à répétition, de la finance occulte et du surendettement. Les banques doivent s'en tenir à leur métier traditionnel au lieu de rechercher exclusivement le profit. La session sera l'occasion d'explorer ces questions et de s'acheminer vers un modèle plus solidaire de la mondialisation.

35. L'accroissement des capacités de production est un moyen de parvenir au développement pour tous plutôt qu'une fin en soi. Les pays à revenu intermédiaire doivent faire des progrès technologiques pour sortir de leur stagnation économique et connaître une croissance soutenue. Il s'agirait d'une croissance à dimension sociale fondée sur des mesures budgétaires de mobilisation des recettes au profit de la protection sociale. Le programme Bolsa Família au Brésil est un bon exemple de ce genre de dispositif. Il sera également question de la capacité des États à maintenir une croissance durable et équilibrée dans le contexte du développement, en proposant des lignes directrices pour la réforme juridique et institutionnelle. Enfin, les marchés mondiaux doivent être encadrés par des règles mondiales, non seulement pour le commerce mais aussi pour la finance. D'importantes réunions sur les femmes, le développement et les pays les moins avancés sont prévues en marge de la session.

36. **M. Igali** (Nigeria) dit que l'architecture macroéconomique mondiale du commerce et du développement influe effectivement sur la capacité des pays en développement à s'inscrire dans les flux d'échanges internationaux. Il importe par conséquent

de trouver de nouveaux moyens d'encourager l'investissement non spéculatif dans les pays en développement, au profit de l'emploi et des capacités de commerce. L'Afrique de l'Ouest, par exemple, peine à entrer dans le système des échanges mondiaux en raison de ses faibles capacités de production.

37. **M. Bairagi** (Népal), prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que, si le commerce international est primordial pour le développement économique durable des pays les moins avancés, la part collective de ces pays dans les échanges mondiaux de marchandises dépasse encore à peine 1 % et se limite à quelques produits d'exportation. Le Programme d'action d'Istanbul vise à la doubler d'ici à 2020; cet objectif appelle un appui international fort couvrant des éléments tels que l'accès aux marchés et le renforcement des capacités. L'accès en franchise et non contingenté de tous les produits provenant des PMA sera une nécessité, de même que des règles d'origine simplifiées et la suppression des mesures, dont les subventions, qui biaisent les termes de l'échange. Compte tenu des contraintes structurelles profondément enracinées qui brident la capacité d'offre des pays les moins avancés, le renforcement des capacités commerciales est une priorité absolue. La participation du secteur privé, la diversification et la qualité améliorée des produits aideraient à stimuler les échanges. Ainsi qu'indiqué dans le Programme d'action d'Istanbul, il faudrait avant tout aider les PMA à participer aux décisions et aux négociations commerciales, à faire des gains de productivité, de compétitivité et de diversification et à remplir les conditions de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce.

38. Les partenaires de développement devraient accroître la part de l'assistance aux PMA dans les programmes d'aide pour le commerce, appuyer plus solidement le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, proposer aux entreprises et établissements implantés sur leur territoire des mesures incitatives propres à encourager les transferts de technologie vers les PMA, lesquels pourraient ainsi acquérir une base technologique saine et viable, conformément à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, et intensifier leur coopération sous-régionale et régionale.

39. Le Groupe des 77 est profondément préoccupé par le blocage des négociations du Cycle de Doha, qui sape les efforts de développement des PMA. Il se félicite que la huitième conférence ministérielle de l'OMC prévue pour décembre 2011 aborde des questions qui intéressent les PMA telles que l'accès aux marchés en franchise de droits et de quotas, les règles d'origine, la dérogation au traitement de la nation la plus favorisée pour couvrir l'accès préférentiel aux marchés des services et le coton, autant d'éléments qui contribueront solidement à promouvoir les dimensions de développement du cycle de Doha.

40. Bien que l'accès des PMA aux marchés en franchise et sans contingentement se soit considérablement amélioré depuis 2000, il doit couvrir une gamme plus large de marchandises pour atteindre les objectifs fixés dans la décision ministérielle de Hong Kong de 2005. Les obstacles liés à l'insuffisance de l'offre, aux mesures d'ajustement et au défaut de compétitivité doivent également être levés par des mesures d'appui innovantes.

41. Le Groupe des 77 prend note des règles d'origine du système généralisé de préférences de l'Union européenne et espère que l'assouplissement des règles applicables aux produits industriels des PMA couverts par la règle « une seule transformation » améliorera l'accès aux marchés. Les pays développés devraient établir des règles d'origine harmonisées fondées sur des critères communs de valeur ajoutée, assorties de règles de cumulation régionale souples. Une dérogation pour le secteur des services garantissant l'accès préférentiel des PMA aux marchés, notamment au titre du mode 4, aiderait à doper et diversifier les exportations des PMA et à réduire les déficits commerciaux; elle ne devrait toutefois pas remplacer le statut de nation la plus favorisée.

42. Douze PMA sont actuellement candidats à l'OMC. Les modalités de leur adhésion devraient être simplifiées et les directives fixées en 2002 doivent être mises en application. L'élaboration d'un premier train de mesures en faveur des PMA poserait les jalons des négociations commerciales de 2012 et contribuerait à accroître la part des PMA dans les exportations mondiales. La réalisation de l'objectif 8 des objectifs du Millénaire pour le développement passe par la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, sans exclusive, équitable, réglementé, prévisible et non discriminatoire, système

qui doit tenir compte des problèmes de développement particuliers des PMA.

43. De nombreux PMA restent tributaires des produits de base et beaucoup dépendent essentiellement de l'agriculture ou de l'extraction de quelques ressources naturelles ou matières premières; ils sont donc extrêmement vulnérables à l'instabilité des prix. Des actions concertées s'imposent pour soutenir les mesures prises pour atténuer les effets de cette volatilité excessive. Les partenaires de développement devraient aider les PMA à affronter les risques auxiliaires, gérer leurs ressources naturelles, diversifier leurs gammes de produits de base et renforcer leurs systèmes de commercialisation. Le Plan d'action du G-20 sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture est un bon pas dans cette direction.

44. **M. Stokes** (Australie), s'exprimant au nom du Groupe de Cairns, rappelle que la trente-sixième réunion ministérielle de ce groupe s'est tenue à Saskatoon, au Canada, des 7 au 9 septembre 2011. Les ministres y ont évoqué l'environnement international des politiques commerciales, notamment le Cycle de Doha, leur volonté commune de poursuivre la réforme des politiques agricoles et l'articulation entre développement, agriculture et sécurité alimentaire. Ils se sont déclarés très déçus d'apprendre que les négociations du Cycle de Doha, notamment sur l'agriculture, n'allaient probablement pas aboutir à la fin de 2011. Ils ont réclamé des discussions sans détours pour faire avancer les réformes nécessaires et mettre en place un environnement commercial juste, axé sur le marché et prévisible, en soulignant que l'agriculture restait au cœur des négociations compte tenu de son importance face aux nouveaux besoins de développement des pays en développement.

45. Le Groupe de Cairns est une coalition unique en son genre de pays développés et de pays en développement, déterminée à faire aboutir une vraie réforme du commerce agricole. Il est tout à fait favorable au rôle central que joue l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et tient à insister sur la nécessité de trouver des moyens nouveaux, innovants et soutenables d'accroître les capacités de production et d'améliorer l'accès à la nourriture en luttant contre la pauvreté et en redistribuant mieux les richesses. Il considère que la réforme des politiques commerciales doit servir d'outil pour la sécurité alimentaire et que les politiques qui

faussent la production et le commerce des produits agricoles risquent de compromettre la réalisation de cet objectif de sécurité alimentaire à long terme que les organismes normatifs internationaux et lui-même s'emploient à servir par leurs travaux.

46. Le Groupe de Cairns est d'avis que la réforme des politiques commerciales doit contribuer à promouvoir la sécurité alimentaire et il s'emploie avec énergie à poursuivre des réformes telles que la suppression des subventions à l'exportation et la réduction des aides agricoles et des droits de douane. Des marchés nationaux et internationaux ouverts, justes et en bon état de fonctionnement encouragent l'investissement et ouvrent de nouvelles perspectives de croissance productive. Le commerce doit rester l'un des moteurs de la croissance économique et sa réforme ne peut être remise à des jours meilleurs.

47. **M. Wolfe** (Jamaïque), s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que le rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/66/185) confirme la part croissante des pays en développement dans le commerce mondial mais dans un contexte de spécialisation régionale accrue qui cantonne les pays en développement dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée, d'où la nécessité de conclure un Cycle de négociations commerciales multilatérales résolument axé sur le développement.

48. Les pays de la CARICOM poursuivent loyalement leur effort de libéralisation progressive du commerce car ils sont convaincus qu'un système commercial multilatéral ouvert, sans exclusive, transparent et réglementé peut soutenir les efforts faits par la région pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire. Ils sont toutefois hostiles à une approche de la libéralisation qui ne servirait pas véritablement les besoins des pays en développement en leur permettant de tirer parti de leur intégration dans le système commercial multilatéral. S'ils ont des difficultés persistantes à pénétrer dans les marchés mondiaux, les pays de la CARICOM n'en sont pas moins conscients de la valeur de l'initiative Aide pour le commerce, puisque les pays en développement n'ont pas uniquement besoin d'accéder aux marchés pour pouvoir profiter des avantages du système commercial multilatéral.

49. Tout au long des négociations du Cycle de Doha, les pays de la CARICOM ont cherché à mettre en avant la nécessité de tenir dûment compte de la situation spécifique des petits pays vulnérables, dont le déficit commercial croissant et le lourd endettement ont été aggravés par les hausses et la volatilité des cours de produits de base comme le pétrole et les denrées alimentaires et par l'érosion du régime des préférences. Cette situation a été aggravée par la crise économique mondiale, qui a entraîné des pertes d'emplois considérables et a obligé plusieurs pays de la CARICOM à signer des accords de confirmation avec le Fonds monétaire international (FMI). La précarité économique risque d'éroder les gains de développement faits au fil des années. Tout accord commercial international, régional ou bilatéral conclu par les membres de la CARICOM doit donc impérativement inclure un volet développement et laisser une marge suffisante pour l'introduction de programmes de développement efficaces et appropriés.

50. Les pays de la CARICOM affirment depuis longtemps que le volet développement du Cycle de Doha doit prévoir un accès élargi aux marchés pour les principaux produits d'exportation de la région, reconnaître les asymétries entre pays en développement et pays développés et tenir pleinement compte des ententes déjà conclues. Ils appuient les appels demandant un réexamen des initiatives de l'OMC dans le domaine du développement. Le Cycle de Doha a certes permis de faire quelques progrès, mais pourrait avancer beaucoup plus vite avec un peu de volonté politique; son avenir dépend de l'issue de la huitième conférence ministérielle de l'OMC. La treizième session de la CNUCED sera l'occasion de faire un état des lieux et de mobiliser la volonté politique nécessaire.

51. **M^{me} Medvedeva** (Fédération de Russie) dit que la Fédération de Russie considère le commerce comme l'un des instruments disponibles les plus importants pour générer les ressources nécessaires au développement. L'intensification substantielle du commerce entre les pays du Sud, la nette augmentation du volume des échanges dans les pays en développement à économie de marché, dont le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (les BRICS), et la multiplication des liens régionaux contribuent les uns et les autres à revitaliser l'économie mondiale. En octobre 2001, la Fédération de Russie et sept pays de la Communauté d'États

indépendants (Arménie, Bélarus, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Tadjikistan et Ukraine) ont signé un accord de création d'une zone de libre-échange qui élargit les possibilités de commerce préférentiel entre les pays participants.

52. Le Gouvernement russe note avec inquiétude que le Cycle de Doha risque de ne pas aboutir à la fin de 2011. Il espère que les pays se montreront disposés à faire des compromis à la prochaine conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2011, prouvant par là que l'OMC réussit à concilier efficacement les intérêts concurrents des différents pays et groupes et s'adapte à l'évolution de la conjoncture. On ne saurait surestimer les avantages du système commercial multilatéral, qui porte des règles universelles applicables à toutes les parties, institue des mesures de prévention du protectionnisme et fournit aux États un espace de règlement de leurs différends commerciaux. La Fédération de Russie est attachée aux principes et à l'esprit de l'OMC, dont elle cherche à devenir un membre à part entière en suivant une procédure qui est sur le point d'aboutir.

53. La Fédération de Russie attache une grande importance à l'application dans les relations économiques internationales du système de préférences, qui traduit les intérêts nationaux légitimes des différents pays. Elle a par conséquent approuvé la liste des pays utilisant un système de préférences national ainsi que la liste des produits de base préférentiels, qui s'applique principalement aux pays les moins avancés.

54. La hausse insoutenable des produits de base et les investissements spéculatifs sur les marchés de produits de base agricoles et non agricoles sont préjudiciables à la sécurité alimentaire et à l'économie mondiale. Des mesures collectives doivent être prises pour trouver les solutions possibles. La délégation russe se félicite des mesures concrètes décidées par le G-20, notamment au Sommet de Séoul de 2010, afin d'améliorer le fonctionnement des marchés du pétrole, réduire la volatilité des prix du charbon et du gaz et examiner les effets macroéconomiques de l'évolution des cours des produits de base.

55. En tant que partie à une série d'accords commerciaux multilatéraux, la Fédération de Russie plaide en faveur de marchés des produits de base prévisibles et stables, d'un juste équilibre entre intérêts des producteurs et intérêts des consommateurs et du

renforcement du potentiel d'exportation des pays en développement et des PMA dans le secteur des produits de base. En sa qualité d'acteur majeur sur le marché mondial des céréales, elle a pris l'initiative d'organiser un forum international des céréales et une session du Conseil international des céréales à Moscou les 7 et 8 décembre 2011. Il sera question à ces rencontres de la situation actuelle et des perspectives d'avenir du marché mondial des céréales, de la sécurité alimentaire dans le monde et des aspects macroéconomiques.

56. La délégation russe se félicite que la CNUCED soit le grand pôle de coordination des questions relatives au développement. Le potentiel d'analyse de cette entité dans le domaine du commerce et des politiques d'investissement doit être exploité pour aider les pays en développement et les PMA à s'intégrer dans le système des échanges mondial. Sa treizième session offrira l'occasion de mobiliser les efforts internationaux au service d'une croissance stable et largement partagée du commerce international et de l'économie mondiale.

57. **M. Almeida** (Brésil) est d'avis que le commerce peut contribuer dans des proportions non négligeables à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire. La crise économique et financière mondiale actuelle continue d'avoir de profondes répercussions sur le commerce dans toutes les régions; il est hautement improbable que les bons résultats de l'économie mondiale en 2010 puissent se répéter en 2011. La reprise demeure inégale, fragile et incertaine, et les perspectives pour 2012 ne sont pas encourageantes. Beaucoup dépendra de la durée du ralentissement dans les pays développés. L'ONU, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC et le G-20 doivent promouvoir la coordination et la cohérence renforcée des politiques. La treizième session de la CNUCED sera une excellente occasion de s'atteler à nombre de questions aujourd'hui d'actualité.

58. Le Brésil reste attaché à un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable. À l'heure où la crise resurgit, les États Membres doivent absolument résister aux tentations protectionnistes. La manipulation des taux de change causée par des politiques monétaires trop expansionnistes ou des taux fixés artificiellement doit être énergiquement découragée. Les fluctuations des taux de change se répercutent directement et indirectement sur le commerce international. Les crises

des monnaies ont exigé de douloureux ajustements en termes de production et de consommation, souvent au détriment des populations pauvres et vulnérables, en particulier dans les pays les moins avancés. Les débats sur ce thème devraient mobiliser toutes les parties prenantes publiques et privées, à commencer par les universitaires, les organisations internationales et les États Membres.

59. Le Brésil continue d'espérer que le Cycle de Doha débouchera sur un accord équilibré, ambitieux et centré sur le développement. La suppression des subventions aux exportations agricoles, la réduction sensible des mesures de soutien mises en place par les pays développés sur leur territoire et l'accès amélioré aux marchés seraient autant de contributions essentielles des pays développés à la promotion du développement. La huitième conférence ministérielle devrait braquer les projecteurs sur les mesures susceptibles de renforcer l'OMC comme véhicule efficace des négociations commerciales multilatérales et il est primordial à cette fin de faire une évaluation honnête du Cycle de Doha et de définir des objectifs réalistes pour l'avenir. S'il n'est peut-être pas possible de traiter dans l'immédiat tous les éléments du Programme de Doha pour le développement, il importe d'envoyer un signal clair montrant que les discussions avancent.

60. Le Brésil s'inquiète de la volatilité croissante des prix de l'alimentation et de l'énergie. Si les hausses résultent partiellement d'évolutions structurelles à long terme, tout indique que la spéculation débridée peut exacerber les problèmes. Les instruments financiers ont un rôle important à jouer, qui est d'informer sur les prix, les quantités et les tendances. Il est indispensable d'accroître la transparence et de réguler correctement les marchés des produits de base.

61. **M^{me} Valiente Díaz** (Cuba) trouve que l'absence de progrès du Cycle de Doha, notamment sur les questions cruciales pour les pays du Sud, est profondément décourageante. Les pays développés ont exprimé à d'innombrables reprises leur souhait de voir les négociations du Cycle de Doha aboutir rapidement, mais ils font preuve en dépit de cette rhétorique d'une intransigeance qui constitue le véritable obstacle au progrès. Les objectifs de développement inscrits dans le Cycle ne sauraient être sacrifiés. L'heureuse issue des négociations suppose un accord équilibré et équitable d'accès aux marchés pour les produits agricoles et non agricoles, sur la base d'une réciprocité

qui ne soit pas totale afin que les pays en développement puissent mettre en œuvre des politiques nationales; une attention particulière doit être portée aux besoins spécifiques des nations défavorisées et notamment des petits pays vulnérables. Les négociations commerciales multilatérales doivent être transparentes et ouvertes, malgré les tentatives répétées d'un certain groupe de pays qui entendent imposer leurs décisions aux autres États membres de l'OMC.

62. Les pays développés se sont engagés à combattre le protectionnisme mais la promesse n'a pas été tenue, bien au contraire, puisque de nouvelles barrières commerciales et mesures protectionnistes ont été introduites lors de la crise économique et financière mondiale. La mise en place d'un système commercial multilatéral ouvert, juste, équitable, non discriminatoire et transparent se fait toujours attendre. Elle ne peut véritablement intervenir avec le nouvel ordre économique néolibéral qui instrumentalise les échanges mondiaux pour servir les intérêts des grandes puissances.

63. Cuba est persuadé qu'il faut adopter le mécanisme de sauvegarde spécial, un accord sur les produits spéciaux, garantir l'accès aux marchés de marchandises sensibles comme le coton, étudier le problème de l'érosion des préférences et ménager une souplesse suffisante pour que les pays importateurs de produits alimentaires aient accès aux financements nécessaires si l'on veut faire face efficacement à la crise dans l'immédiat. Les accords conclus lors des négociations commerciales multilatérales devront prévoir l'identification des barrières non tarifaires et de leurs conséquences pour les pays en développement, notamment les petits pays vulnérables. Il est primordial à cet égard d'éliminer des mesures commerciales unilatérales telles que l'absurde embargo contre Cuba imposé par les États-Unis, qui viole la Charte des Nations Unies, le droit international ainsi que l'esprit et la lettre des accords de l'OMC.

64. **M. Sergeev** (Biélorus) dit que le Biélorus souscrit à la nécessité d'exploiter au maximum le potentiel du commerce international pour obtenir des résultats de développement concrets, mais qu'il faut pour cela un système commercial et financier multilatéral prévisible et non discriminatoire fondé sur les principes de partenariat et d'égalité. L'efficacité de ce système dépendra de la réussite des initiatives que prendront l'ONU et ses États Membres ainsi que les organisations et institutions internationales pour en garantir le bon

fonctionnement à tous les niveaux. C'est pourquoi l'aboutissement du Cycle de Doha doit faire l'objet de toutes les attentions, de même que l'accélération du processus de négociations préalable à l'adhésion d'un certain nombre d'États Membres de l'ONU à l'OMC. Compte tenu de la crise énergétique et alimentaire actuelle, il faut aussi veiller à créer dans le système commercial international les conditions nécessaires pour faciliter le transfert des technologies énergétiques et agricoles les plus pointues. Le Gouvernement du Bélarus est prêt à participer de manière constructive à cette entreprise.

65. Des mesures concrètes doivent être prises pour aider l'économie mondiale à mieux se prémunir contre les crises financières et économiques. À cet égard, les préférences commerciales octroyées par les pays développés aux pays en développement dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et sur une base autonome constitueront un instrument efficace pour promouvoir la reprise économique et le développement. D'autre part, les droits de douane et autres obstacles au commerce imposés aux PMA doivent être abaissés pour faciliter la croissance dynamique des échanges et, par voie de conséquence, permettre aux gouvernements des PMA d'adopter plus rapidement des mesures pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

66. Alors que sévit une crise économique et financière mondiale, les mesures protectionnistes sont inacceptables, surtout lorsqu'elles sont dirigées contre des États qui manquent de ressources et sont extrêmement vulnérables aux chocs économiques extérieurs en raison de leur forte intégration dans l'économie mondiale. L'ONU devrait agir pour dispenser l'assistance nécessaire aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en tenant compte de leur degré de développement économique et de leurs besoins financiers, de manière à atteindre les objectifs du développement durable.

67. Un système moderne de relations internationales ne doit faire aucune place aux sanctions économiques et autres mesures unilatérales de pression à l'encontre d'États ou de leurs entités économiques. Outre qu'elles restreignent la base économique de la coopération bilatérale, de telles décisions à motivation politique affectent également la croissance de tout le commerce international, sapent l'égalité souveraine des États et violent les principes de la Charte des Nations Unies,

les normes du droit international et les règles du système commercial multilatéral.

68. Depuis la parution du rapport du Secrétaire général (A/66/138), le Bélarus est devenu la cible non seulement d'attaques mais aussi de sanctions économiques liées au choix de son peuple lors de l'élection de son président. La délégation du Bélarus tient à appeler l'attention sur la lettre reproduite en annexe au document A/66/323, dans laquelle la Mission permanente du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies qualifie d'injustifiée et illégale la décision éminemment politique prise par le Gouvernement des États-Unis d'imposer des mesures économiques restrictives contre la République du Bélarus. La délégation est fermement convaincue que l'adoption de mesures économiques à des fins de coercition politique et économique doit être proscrite, faute de quoi la communauté internationale sera incapable de consolider le système commercial multilatéral et de le préparer à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

69. **M^{me} Thakur** (Inde) note que la reprise économique reste fragile et hésitante et que les perspectives du commerce mondial ne sont pas encourageantes. La crise de la dette souveraine en Europe et la récession qui se profile aux États-Unis, en Europe et au Japon ont de graves conséquences pour les pays en développement. La délégation indienne espère que les pays européens et les autres pays développés vont rapidement prendre des mesures efficaces pour apaiser les marchés boursiers et financiers afin d'éviter une récession à double creux. Pour jouer son rôle de moteur de développement, le système du commerce international doit supprimer les barrières, bannir le protectionnisme et améliorer l'accès des pays en développement aux marchés. La délégation indienne se réjouit que le G-20 s'efforce de mieux réguler le secteur financier et préconise des politiques de croissance porteuses d'un développement soutenu et équilibré. Transformer le dynamisme commercial en possibilité d'accroissement des revenus par la création d'emplois reste un enjeu majeur.

70. La volatilité croissante des cours des produits de base a des répercussions dommageables sur la sécurité alimentaire et énergétique dans le monde et rend des pays en développement, notamment les moins avancés, très vulnérables aux chocs extérieurs. La financiarisation de plus en plus poussée des marchés des produits de base inquiète profondément la plupart

des pays en développement. Des politiques innovantes et cohérentes doivent être déployées aux niveaux national, régional et international pour faire en sorte que l'instabilité des prix ne compromette pas l'effort de croissance et la lutte contre la pauvreté. L'Inde souscrit au plan d'action du G-20 sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture et attend avec intérêt la mise en place du système d'information sur les marchés agricoles. Elle estime que les pays en développement dont l'économie repose sur des produits de base devraient diversifier leur panier d'exportations, notamment en y ajoutant des produits agricoles transformés à forte valeur ajoutée.

71. Alors que les PMA doivent compter très largement sur le commerce pour tirer leur croissance et leur développement, leur part dans les échanges mondiaux a été inférieure à 1 % en 2010. Il faut donc créer un environnement international véritablement porteur et établir rapidement l'accès aux marchés en franchise et sans quotas pour les PMA. Si le Cycle de Doha aboutit à un accord juste, équilibré et équitable, le commerce international pourra devenir un vecteur de croissance et de développement. La réforme des institutions financières et économiques mondiales est au cœur de la création d'un ordre commercial mondial plus réactif, équitable et démocratique.

72. **M. Chen Jianping** (Chine) dit que la lenteur de la reprise de l'économie mondiale, la multiplication des frictions commerciales et la volatilité des marchés financiers font plus que jamais ressortir la nécessité de conclure les négociations du Cycle de Doha et d'ouvrir davantage les marchés. La communauté internationale doit prendre des mesures énergiques pour contrer le protectionnisme, respecter strictement le mandat de Doha de l'OMC et fournir une assistance aux pays en développement, en particulier les moins avancés, afin de promouvoir le développement par le commerce.

73. Si la Chine est attachée au principe d'un système commercial international ouvert, juste et respecte les normes de l'OMC en matière de barrières tarifaires, elle tient à signaler que la croissance soutenue de son commerce extérieur profite largement à d'autres pays, notamment les pays en développement. Elle est, par exemple, le plus gros importateur mondial de marchandises provenant des PMA et confirme son intention d'en importer au moins 95 % en franchise, dans un souci de promouvoir le développement pour tous, la prospérité universelle et un monde harmonieux.

74. **M. Igali** (Nigéria) dit que l'action engagée pour sortir l'économie mondiale de la crise appelle une démarche intégrée permettant notamment de renforcer la capacité des pays en développement d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international. Le commerce international ne peut rester l'otage des intérêts étroits des nantis de la planète. L'effort de réforme que font les pays en développement bute encore et toujours sur l'impasse du Cycle de Doha; un mouvement se dessine en faveur de stratégies innovantes appliquant un juste dosage de politiques commerciales restrictives et de libéralisation des échanges.

75. Le Nigéria s'emploie à intégrer son économie dans le système mondial par une libéralisation progressive qui accroît la compétitivité de ses industries, l'associe efficacement aux négociations commerciales et favorise le transfert, l'acquisition et l'adoption des technologies nécessaires ainsi que l'intégration et la coopération régionales. Le Gouvernement nigérian a fait d'importants progrès dans le domaine agricole grâce à ses propres politiques et stratégies et avec le concours de la Banque mondiale, de la FAO et du Fonds international de développement agricole (FIDA), ainsi que dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives touchant des produits de base.

76. La délégation nigériane demande le renforcement des programmes d'aide pour le commerce, aux niveaux bilatéral et multilatéral, ainsi que des paradigmes améliorés pour les entrées de capitaux d'investissement et un partenariat stratégique tiré par le secteur privé entre les pays développés et des pays comme le Nigéria, qui promet d'être un pôle de croissance régional.

77. Le Nigéria reste attaché aux buts de l'OMC et demande la conclusion rapide du Cycle de Doha, qui permettra de mieux intégrer les pays en développement dans le commerce international et d'éliminer les distorsions et les inégalités dans les pratiques commerciales et les flux d'investissement.

La séance est levée à 13 h 5.